

CLOUÉ AU PILORI

Dans la Page de la Coopérative de notre numéro du 1er mars, nous avons publié, sous le titre "La Tuberculose bovine", la réponse à une attaque démagogique de M. Laurent Barré contre le système mis en œuvre pour débarrasser de la tuberculose notre cheptel bovin. D'aucuns ont pu nous trouver un peu sévères. Après avoir pris connaissance de la résolution suivante, adoptée à une assemblée des médecins vétérinaires, ils admettront que nous n'avons fait que revendiquer les droits de la vérité outragée et défendré un système et des personnes injustement attaqués. Cette résolution met si bien les choses au point qu'elle n'a pas besoin de commentaires.

Comment après cela M. Barré pourrait-il encore être pris au sérieux par les cultivateurs renseignés? S'il revient à la charge, ce sera une nouvelle preuve de sa mauvaise foi accoutumée.

Voici cette résolution:

A une assemblée de médecins vétérinaires, tenue le 9 mars 1928, à l'École de Médecine Vétérinaire de Montréal, sous la présidence de M. le docteur M. C. Baker, la résolution suivante a été adoptée:—

Attendu que le "Bulletin des Agriculteurs", dans son numéro du 23 février 1928, sous la signature de M. Laurent Barré, a publié un article intitulé: "Tuberculisation des troupeaux". "Histoire triste".

Attendu que cet article est manifestement injurieux pour la science vétérinaire en ce qu'il met en doute la bonne foi de ceux qui l'exercent. ("La science est certaine pour le ruiner, elle est incertaine pour le rassurer").

Attendu qu'il met en doute aussi la compétence médicale de ceux qui emploient l'épreuve à la tuberculine. ("Entre les mains de vétérinaires compétents ou non on a mis un pouvoir discrétionnaire").

Attendu qu'il met en doute également la valeur scientifique d'un procédé à réaction positive reconnue comme infaillible par tous les auteurs mondiaux. ("Terribles victimes de l'ignorance de savants qui pourtant ne peuvent pas tout savoir").

Attendu que cet article par sa teneur générale cherche à créer du malaise dans la population agricole et se trouve à l'irriter contre le médecin vétérinaire reconnu comme l'auxiliaire indispensable de la classe rurale. ("Un système appuyé sur une science boiteuse qui condamne sans garantir").

Attendu que cet article fait planer un jour défavorable sur l'honnêteté de la profession vétérinaire en laissant croire à la population rurale que le médecin vétérinaire s'emploie à cacher les résultats de l'autopsie après l'abatage qui suit la tuberculination, chose impossible à sa face même. ("Vos vaches seront abattues à Montréal, au milieu du fatras le plus embarrassant possible. Pourquoi? Sinon pour que vous, cultivateurs, soyez aussi incapables que possible de contrôler l'exactitude du jugement rendu contre vos vaches ou contre vous").

Attendu que par cet article l'auteur donne l'impression qu'il cherche à ridiculiser le plus grand moyen connu d'éradication de la tuberculose bovine, une source néfaste de la tuberculose humaine. ("Nos vaches condamnées pour les méfaits de je ne sais qui, le sont sans appel par un tribunal infaillible dont les arrêts sont absolus et à qui la loi évite le contrôle autant que possible").

Attendu que dans la même copie du journal, en tribune libre, le même M. Laurent Barré répète son assertion de "science incomplète" en parlant de tuberculination.

Attendu qu'il semble inopportun pour les besoins d'une polémique de glisser dans un article des remarques aussi inexactes et aussi injurieuses à l'adresse d'un corps professionnel qui ne fait qu'appliquer consciencieusement des données scientifiques universellement reconnues comme inattaquables.

Attendu qu'il paraît mal avisé de ne pas donner aux autorités tout l'appui dont elles ont besoin pour mener à bien un mouvement entrepris dans l'intérêt de la santé publique.

Attendu que l'auteur de l'article ne nous paraît pas avoir compétence pour parler avec autorité d'un sujet scientifique dont la discussion éclairée demande des études et des connaissances préalables.

Il est proposé par le Dr J.-H. Villeneuve, appuyé par le Dr C.-A. Décar, Et résolu:

Que les médecins vétérinaires, réunis en assemblée, déplorent la publication de cet article; qu'ils protestent contre sa teneur générale; qu'ils prient le "Bulletin des Agriculteurs" de publier la présente et que copie en soit envoyée à tous les journaux de la Province.

(Vraie Copie):

Le secrétaire,

(Signé): J.-H. VILLENEUVE.

Quelle était cette fameuse suggestion?

(Suite de la page 262)

"Membre de l'U. C. C." A-t-on désavoué ces articles? a-t-on fait quelques démarches pour faire cesser ces attaques injustifiées?

Et M. Gatineau aurait-il la naïveté de croire que la bonne entente est possible dans de telles conditions. Avant de tenter des démarches pour rapprocher les deux sociétés, il y a une tâche qui s'impose: celle de préparer les membres de l'U. C. C. à cette union, en les instruisant de ce que représente pour eux la saine coopération, celle qui ne cherche pas à tout démolir au profit de quelques individus, mais celle qui cherche à édifier au profit de toute la communauté.

L'EXÉCUTIF DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE.

Il n'y a personne d'absolument indépendant sur la terre, mais de tous les hommes le cultivateur est bien celui qui l'est le plus. Grandir sans dépasser l'horizon embrassé du regard, mais peuplé des joies de l'enfance; surtout être chez soi, n'appartenir à personne; s'arrêter si on est malade ou fatigué; se conduire à sa guise, vivre libre enfin, pour exprimer tout d'un seul mot, n'est-ce pas là le lot du cultivateur? —M. le chanoine L.-A. Côté.

NOTES ET COMMENTAIRES

CHANGEMENT D'ADRESSE.—Le Bulletin de la Ferme a transporté ses pénates dans l'édifice Guillemette, 37 rue de la Couronne, Québec. Ceux qui auront affaire à nos bureaux devront donc se présenter à cette dernière adresse et non plus à 111 de la Montagne. Notre adresse postale demeure la même: Bulletin de la Ferme, Case 129, Québec.

C'est une manie assez générale de se plaindre toujours. C'est qu'on ne réfléchit pas assez. Si nous comparions les choses d'aujourd'hui, notre genre de vie avec celui d'autrefois, nous ne nous plaindrions pas tant.

C'est une manie commune à la plupart des hommes de croire les autres plus heureux que soi. On ne sait jamais ce qui se passe chez les autres. S'il nous était donné de voir l'intérieur de certains foyers qui nous paraissent heureux, nous serions bien surpris.

Les Canadiens-français émigrés aux Etats-Unis, qui veulent revenir dans le Québec, recevront du gouvernement provincial tout l'encouragement possible. Un fonds de cent mille piastres, souscrit de moitié par les deux gouvernements d'Ottawa et de Québec, permettra à cent familles environ de rentrer au Canada durant la saison qui va commencer. "Si nous parvenons à ramener cent familles par année, nous aurons obtenu un résultat très satisfaisant, déclarait l'honorable M. Perreault au cours d'un interview. Ramener à la terre et à la vie rurale des gens depuis longtemps accoutumés à la vie urbaine est une expérience digne des efforts qu'elle exigera", ajoute le ministre.

On ne rapatriera que ceux qui veulent s'établir dans le nord de la province. A ceux-là on avancera ce qu'il faut pour se bâtir.

Dans la Boîte aux Lettres de ce jour, nous donnons des renseignements sur l'élevage du lapin chinchilla au Canada. On trouvera aussi p. 268 un article intéressant sur ce même sujet.

Comme on peut le voir, cette industrie rémunératrice n'en est encore qu'à ses débuts en Province de Québec. Si nous en jugeons cependant par les nombreuses lettres que nous recevons à ce sujet, elle est appelée à prendre rapidement de l'essor.

A notre avis la perspective est très encourageante pour ceux qui auront de la persévérance et procéderont avec méthode. Le marché est pratiquement illimité pour les peaux de lapins.

L'essentiel pour le futur éleveur, c'est de se procurer des reproducteurs de bonne race et de leur donner les soins voulus.

C'est pourquoi nous avons décidé de publier sur ce sujet une couple d'articles, afin de renseigner ceux qui auraient l'intention de se livrer à l'élevage du lapin chinchilla. Nous les ferons suivre d'articles sur le castor, le vison et le rat musqué.

L'autre jour, à Chicoutimi, quatre jeunes gens ont failli mourir pour avoir ingurgité de la bagosse.

—Mais il se fabrique donc encore de la bagosse?

—Mon Dieu, oui. Et on pourrait s'en rendre pas mal compte en sachant la quantité de grosse mélasse qui se dépense au pays. Car il faut distinguer: il y a les sirops pour consommation domestique; il y a la grosse mélasse pour fins spéciales, et il y a la mélasse pour les animaux, ou plutôt il y a les produits à base de grosse mélasse pour ces derniers.

—Mais la grosse mélasse, pour fins spéciales, qu'est-ce que vous en faites?

—Moi, je n'en fais rien; mais l'autre jour, au magasin, un individu entre avec sa femme, fait ses emplettes, dont la liste, de par l'autorité du mari, se terminait par 10 gallons de grosse mélasse! Et la femme de s'exclamer aussitôt bien qu'à demi-voix: "Pense pas rien qu'à ta bagosse; achètes-en de la bonne aussi pour la famille!"

"Je connais la paroisse depuis quarante-trois ans. Revenu en 1900, après une absence de douze ans, j'ai été agréablement surpris du progrès accompli durant ce laps de temps. Et depuis, quels progrès, quelles améliorations dans notre condition de vie! N'est-il pas vrai que la plupart de nos cultivateurs sont dans l'aisance? Si vos terres ne sont pas de toute première qualité, si elles sont difficiles à cultiver, cela n'est-il pas compensé par plusieurs avantages, qui vous font retirer de bons revenus de vos terres? Citez-moi un autre endroit dans la province, en campagne, où il y ait plus d'activité sur les chemins qu'à Arthabaska. Il se fait beaucoup de commerce, et cela indique bien que les affaires ne vont pas si mal. Les cultivateurs de Saint-Christophe, j'aime à leur rendre ce témoignage, ont conduit leurs affaires avec sagesse, avec une prudente modération; ils ont évité les dépenses extravagantes, et aidés de la Providence, qui nous dit: "Aide-toi et le Ciel t'aidera", il en sont arrivés à leur aisance d'aujourd'hui". —M. le chanoine L.-A. Côté.

La mentalité agricole: "Travaillons à prouver notre valeur et préparons nos enfants aux grands problèmes de l'avenir. Armons-les efficacement pour les luttes de demain, et faisons en sorte qu'ils soient des compétences avec lesquelles il faudra compter". —Hon. M. Cardin, ministre de la Marine dans le gouvernement King.